



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

AVIS D'IMPÔT 2016

TAXES FONCIÈRES

votées et perçues par la commune, le département et divers organismes

Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

M THOMAS THIBAUT MICHEL
FERNAND JACQUES BERNARD
9 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN

Vos références

Numéro fiscal : 14 69 517 608 160 C
Référence de l'avis : 16 34 4572902 42

Numéro de propriétaire : 299 T00388 F

Débiteur(s) légal(aux) :
USUFRUITIER 0252 MCW7NR
M THOMAS THIBAUT MICHEL F

Numéro de rôle : 221
Date d'établissement : 11/08/2016
Date de mise en recouvrement : 31/08/2016

Votre situation

MONTANT À PAYER

Au plus tard le **17/10/2016**

1 264,00 €

34045

Vous êtes redevable du montant figurant dans le cadre « Votre situation » (montant à payer).

Si vous avez opté pour l'avis d'impôt en ligne, vous devez payer, à votre choix :

- sur **impots.gouv.fr** : payez en ligne ou adhérez au prélèvement à l'échéance en vous connectant à la rubrique Mon espace Particulier, puis laissez-vous guider ;
- par téléphone, courrier ou courriel pour adhérer au prélèvement à l'échéance (aux coordonnées indiquées dans le cadre « Vos démarches »).

Pour 2017, vous pourrez adhérer au prélèvement mensuel.

Vos démarches

- ➔ **Sur impots.gouv.fr :** Accédez à votre espace Particulier pour télécharger vos avis d'impôts, payer et gérer vos contrats de prélèvement, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.
- ➔ **Par courriel :** **Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace Particulier sur impots.gouv.fr**
- ➔ **Par téléphone :** Votre centre prélèvement service, pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel : 0 810 012 034* - Courriel : cps.montpellier@dgfip.finances.gouv.fr
- Courriel : centre prélèvement service CS 69533 34960 MONTPELLIER CEDEX2
Le centre impôts service, pour des renseignements généraux : 0810 Impôts (0810 46 76 87)*.
Votre centre des finances publiques pour toute autre question personnelle (coordonnées ci-dessous).
- ➔ **Sur place :** Votre centre des finances publiques (les horaires d'ouverture de votre guichet figurent à la rubrique « Consulter » de votre espace Particulier) :
Pour obtenir des réponses plus détaillées :
• sur le paiement de votre impôt :
TRESORERIE DE SERIGNAN
144 AVE DE LA PLAGE - 34410 SERIGNAN
Tél : 04 67 32 09 04 Courriel : t034045@dgfip.finances.gouv.fr
• sur le montant de votre impôt :
SERVICE IMPOTS PARTICULIERS BITERROIS - S.A.I.D. SERIGNAN
9 AVENUE PIERRE VERDIER - CS 10564 34537 BEZIERS CEDEX
Tél : 04 67 35 69 44 Courriel : sip.beziers-biterrois@dgfip.finances.gouv.fr

* (Service 0,06 € / min + prix appel)

TAXES FONCIÈRES 2016 – DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Département : 34 HERAULT

Commune : 299 A SERIGNAN

		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales ①	Taxe ordures ménagères ②	Taxe GEMAPI ③	Total des cotisations
Propriétés bâties	Taux 2015	22,61 %	%	2,58 %	21,15 %	0,194 %	14,22 %	%	
	Taux 2016	22,61 %	%	2,58 %	21,30 %	0,193 %	13,74 %	%	
	Adresse	9 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN							
	Base	2008		2008	2008	2008	2008		
	Cotisation	454		52	428	4	276		1214
	Adresse								
	Base								
Propriétés non bâties	Cotisations 2015	449		51	420	4	283		
	2016	454		52	428	4	276		
	Variation en % ④	+1,11 %	%	+1,96 %	+1,90 %	0 %	-2,47 %	%	
		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle ④	Taxes spéciales ①	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI ③	Total des cotisations
Taux 2015	%	%	%	%	%	%	%		
Taux 2016	%	%	%	%	%	%	%		
Bases terres non agricoles									
Bases terres agricoles									
Cotisations 2015									
2016									
Variation en % ④	%	%	%	%	%	%	%		
	Dégrèvement jeunes agriculteurs			Base du forfait forestier ⑤	Majoration base terrains constructibles commune ⑥	Majoration base terrains constructibles intercommunalité ⑥	Caisse d'assurance des accidents agricoles		
Base « État »									
Base « collectivité »									
						Frais de gestion de la fiscalité directe locale ⑦			50
						Dégrèvement « Habitation principale » ⑧			
						Dégrèvement JA « état » ⑨			
						Dégrèvement JA « Collectivité » ⑩			
						Montant de votre impôt :			1264